

Décision Générale colonial

Décision n° 67-337-1924 permission

n° 67-337-1924

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 13 décembre 1924
Numéro JO n° 337 du 30/12/1924	Date du numéro 30 décembre 1924

TEXTE INTÉGRAL

une permission de quatre jours, avec solde sans indemnité, est accordée au caporal Adam Aoualé, n° mle 267.